

LES DEUX OPTIONS FACULTATIVES PONCTUELLES DANSE AU BAC

OPTION FACULTATIVE EPS DANSE Le champ de l'EPS	OPTION FACULTATIVE ART DANSE Le champ de l'ART
Programme de l'EPS : BO spécial n°5 du 19 juillet 2012	Programme de l'art danse : BO spécial n° 9 du 30 mars 2010 Modalité de l'épreuve Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012
<p>Prestation INDIVIDUELLE / 16 points</p> <p>SOLO obligatoirement</p> <p>Temps d'échauffement : 30 minutes</p> <p>Durée de la prestation : 1 minute 30 à 2 minutes.</p> <p>Un seul passage par candidat(e).</p> <p><u>Compétence attendue :</u> Le solo doit mettre en évidence un projet chorégraphique singulier s'appuyant sur les fondamentaux de la danse (corps, espace, temps, énergie, qualité du mouvement...)</p> <p>La balance des points rend plus importante l'interprétation, la technique utilisée doit servir le projet.</p>	<p>Prestation INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE préparée au cours de l'année : COMPOSITION / 7 points</p> <p>SOLO, DUO, TRIO QUATUOR (Les autres danseurs étant choisis parmi ses partenaires habituels des classes de danse de son lycée).</p> <p>Temps d'échauffement : 30 minutes</p> <p>Durée de la prestation : 2 à 3 minutes</p> <p>Un seul passage par candidat(e).</p> <p>Prestation INDIVIDUELLE préparée le jour de l'épreuve : IMPROVISATION / 6 points</p> <p>SOLO uniquement.</p> <p>Temps de préparation après tirage au sort du thème : 30 minutes</p> <p>Durée de la prestation : 1 à 2 minutes</p> <p>Un seul passage par candidat(e).</p>
<p>Attention : Le montage sonore éventuel doit être calé sur la durée de la composition (Clef USB ou CD non réenregistrable uniquement)</p>	
<p>Tous les styles et techniques sont permis dans la mesure où la composition répond à un développement thématique qui doit s'expliquer et se justifier.</p>	
<p>ENTRETIEN INDIVIDUEL / 4 points Durée : 15 minutes maximum.</p> <p>Jury : Deux enseignants d'EPS ayant des connaissances et des compétences en danse.</p> <p>Le candidat explicite son projet, notamment les procédés de composition chorégraphique utilisés pour créer son solo. Les questions sont ensuite étendues aux différents paysages de la danse, aux chorégraphes ainsi qu'à la préparation physique et à la culture.</p>	<p>ENTRETIEN INDIVIDUEL / 7 points Durée : 15 minutes maximum.</p> <p>Jury : Enseignants d'EPS ayant des connaissances et des compétences en danse et artistes associés.</p> <p>L'interrogation porte sur la composition et l'improvisation, sur les processus et modes de composition mis en œuvre.</p> <p>Les questions sont ensuite étendues au champ artistique chorégraphique et autres arts.</p>
<p>Chaque candidat doit se présenter muni d'une fiche dûment remplie intitulée : La fiche de présentation de la chorégraphie.</p>	
<p align="center">LES DEUX EPREUVES DEMANDENT UNE REELLE PREPARATION</p>	